



# PIERRE PAR PIERRE

Zine du Genepi

CENTRE  
PÉNITENTIAIRE

## LES PROCHES DE PRISONNIER-ES

Novembre 2020



## **SOMMAIRE**

<b>Penser la situation des proches de prisonnier-es en tant que féministes anti-carcérales.....</b>	<b>p. 3</b>
<b>Prise de parole de Hanane pour Femmes en lutte 93.....</b>	<b>p. 14</b>
<b>Les proches de prisonnier-es en lutte.....</b>	<b>p. 18</b>
<b>Témoignage de Charlotte - Brèves de prison.....</b>	<b>p. 32</b>
<b>« Il avait pas à y être, ils auraient pas du le laisser là. ».....</b>	<b>p. 36</b>
<b>Répression de la solidarité avec les proches de prisonnier-es...</b>	<b>p. 38</b>

**Dans les articles rédigés par le Genepi, nous privilégions l'accord au féminin concernant les proches de prisonnier-es, dans une perspective féministe visant à souligner le fait qu'il s'agit en grande majorité de femmes.**

**Nous tenons à remercier Hanane de Femmes en lutte 93, Christine de Vallée en lutte, Charlotte, et Marion pour leurs contributions à ce zine. Merci à Imany pour l'illustration de la couverture (pour la suivre sur instagram : lk.imany).**

**Ce zine est téléchargeable en pdf gratuitement sur notre site :**

**<https://www.genepi.fr/>**

**Zine Pierre par Pierre n°2 / Genepi - Association féministe et anticarcérale / Janvier 2021**

**Pour nous contacter : [contact@genepi.fr](mailto:contact@genepi.fr)**

## **Penser la situation des proches de prisonnier-e-s en tant que féministes anti-carcérales**

### ***Le patriarcat, une définition, et la prison dans tout ça***

Christine Delphy définit, dans le livre *L'ennemi principal*, le patriarcat : c'est un système politique d'oppression, de domination et d'exploitation de la classe sociale des femmes par la classe des hommes. On parle de classe sociale car la société est organisée de telle sorte que les femmes ont des vécus en commun et donc des intérêts communs : la fin des agressions sexuelles et des viols, la lutte contre les violences conjugales, une répartition égale du travail domestique (ménage, cuisine, enfants, etc), la lutte contre le harcèlement sexuel et les féminicides pour n'en citer que quelques uns. Quand on parle d'organisation de la société, de système politique, on parle bien de quelque chose qui est socialement construit, c'est-à-dire de quelque chose qui n'est pas naturel, qui n'a pas toujours existé, qui n'est pas inné à la condition humaine, et donc qu'on peut dépasser. Et quand on parle d'un système qui broie les femmes, non seulement on peut mais on doit le dépasser.

Le patriarcat est institué dans toutes les sphères (famille, travail, État, espace public, etc) : il se matérialise dans chacune de ces sphères. Autrement dit, aucune institution, aucun groupe, aucun-e individu-e est neutre du point de vue du genre. Depuis ce constat là, on doit partir du principe que la prison n'est pas neutre non plus du point de vue du genre, qu'elle ne peut être neutre dans un système patriarcal. On doit comprendre, en tant que femmes, en tant que féministes, comment l'institution carcérale s'imbrique dans le système patriarcal ; on doit comprendre si elle est un outil qui sert le patriarcat ou si elle représente au contraire un potentiel d'émancipation des femmes. En d'autres termes, la prison sert-elle les intérêts des femmes en tant que classe ? Cette question est d'autant plus importante à poser quand l'État légifère depuis des décennies, au nom de la protection des femmes, en notre nom, pour exiger plus de prison pour les agresseurs / violeurs (allongement des peines, création nouveaux délits / crimes etc).

Cet article a pour objectif de proposer des pistes de réflexion sur le rôle de la prison dans le système de domination des femmes, de montrer comment la prison est une institution patriarcale qui opprime et exploite les femmes, et finalement de participer à la réflexion collective féministe autour du fait de penser le féminisme matérialiste et l'anti-carcéralisme conjointement. Ce texte se concentrera notamment sur la manière dont on peut penser la situation des proches de prisonnier-es avec une approche féministe et anti-carcérale. Avant ça, il semble aussi important de parler de la prison plus globalement, de qui elle enferme, de pourquoi elle enferme, et de la direction prise depuis plusieurs dizaines d'années dans l'évolution du système carcéral.

### ***La taule, outil de domination des pauvres et racisé-es***



La prison telle qu'elle existe aujourd'hui a toujours servi à enfermer les plus pauvres. Le revers d'un système qui permet aux bourgeois de s'enrichir toujours plus, c'est une masse de personnes qui n'a pas accès au travail, au logement, qui peut crever

de faim ou de froid dans un silence total. Et pour faire tenir un tel système, il faut bien réprimer ceux qui essaient de s'en sortir sans respecter les règles fixées par les bourgeois. Donc l'État enferme les voleurs, les braqueurs, les dealers, les pauvres plus globalement, pour se protéger, pour protéger les bourgeois.

La justice condamne plus fermement les pauvres, les envoie quasi systématiquement en taule. En témoignent par exemple la détention provisoire (enfermer en attendant le procès) qui cible particulièrement les personnes sans travail et sans logement.

**Ou encore les comparutions immédiates (forme de procès expéditifs pour les délits), qui sont systématiquement proposées aux personnes sans garanties de représentation (logement, travail, famille) et envoient 8 fois plus en taule que les autres formes de procès. Et c'est sans parler des flics qui se bougent plus le cul pour aller présenter à la justice un mec qui a volé des pâtes plutôt qu'un riche qui vole des milliers par fraude fiscale.**

**La prison enferme massivement les personnes racisées, notamment noires ou arabes. Cette surreprésentation découle du racisme dont sont empreints la police, la justice puis la prison, et plus globalement dans toute la société (discrimination à l'embauche, au logement, à la scolarité etc). La police commet à la chaîne des délits de faciès, et agit massivement dans les quartiers populaires, où les personnes non-blanches sont sur-représentées. Suite à ça, la justice les envoie massivement en prison, les condamne plus fermement que les blanches. C'est par exemple le cas des adolescentes roms qui sont traitées bien plus sévèrement par la justice que les adolescentes blanches, ce qui fait qu'en prison pour mineures en Ile-de-France, les ados roms, incarcérées pour vol, représentent environ la moitié des adolescentes enfermées.**

**La prison enferme aussi beaucoup d'étranger-es. Aujourd'hui, les personnes qui n'ont pas les bons papiers constituent plus de 20% des prisonnier-es, contre 7% à l'extérieur des murs (ces chiffres ne rendent pas entièrement compte de la réalité puisqu'on se doute que l'État ne traite pas les 7% d'étranger-es de la même manière en fonction de leur pays d'origine, en fonction de s'ils viennent d'Espagne ou du Maroc par exemple). Depuis 1980, le nombre de personnes en taule ne cesse de grandir, allant jusqu'à doubler, passant d'environ 35000 personnes écrouées au début des années 80 à aujourd'hui plus de 60000 personnes incarcérées (plus de 70000 avant le covid). Et la part d'étranger-es en prison n'a cessé d'augmenter. C'est le symptôme d'un État qui se veut de plus en plus agressif envers les étranger-es, les racisé-es de manière plus générale.**

Plus de flics, plus de prison, plus de bracelets électroniques, plus de travail d'intérêt général, pour contrôler, précariser et broyer toujours plus de pauvres et/ou non-blanc.he.s. Voilà la direction prise par tous les derniers gouvernements, depuis quarante ans environ maintenant. Quand la prison protège toujours plus la bourgeoisie et le capitalisme, quand la prison protège toujours plus les blanc-hes et maintient la suprémacie blanche, on ne peut que souhaiter son abolition, on ne peut que vouloir lutter contre.

### *La prison protège le patriarcat*



Bien que les vécus des femmes se recoupent sur beaucoup de points, ils peuvent aussi différer radicalement, notamment car certaines, en plus de vivre en tant que femme dans une société patriarcale, sont racisées dans une société raciste, pauvres dans une société capitaliste etc. En tant que féministes, nous devons prendre en compte ces différences de vécus, nous nous devons de lutter non seulement contre le patriarcat mais contre tous les systèmes d'oppression, et nous devons donc nous saisir de la question de l'abolition de la prison.

Féminisme et anti-carcéralisme, nous y voilà. La prison est aujourd'hui la seule réponse de l'État, quand réponse il y a, concernant les viols et agressions sexuelles. Pourtant, depuis aussi longtemps que la taule existe, les hommes peuvent toujours violer et agresser massivement les femmes. La taule, c'est une réponse individuelle par rapport à un fait commis par un individu. La prison, c'est la négation du patriarcat, d'un système qui produit à la chaîne des violeurs. La taule nie le caractère systémique du viol, elle permet de se concentrer sur les conséquences du patriarcat sans agir sur ce système, et ce faisant, la taule protège le patriarcat.

La prison protège aussi les violeurs et les agresseurs, quand la police et la justice sont faites pour finalement enfermer une stricte minorité d'entre eux, minorité dans laquelle on retrouve bien sure une majorité de pauvres et / ou racisé-e-s. L'État envoie donc au casse-pipe quelques violeurs / agresseurs en prison pour faire bonne figure et protéger tous les autres violeurs, et le système qui les produit à la chaîne, et la prison pour viols et agressions devient finalement un énième prétexte pour enfermer toujours plus de pauvres et / ou non blancs.

Tout est fait pour dissuader les femmes de porter plainte (parce que noires quand la police est raciste, parce que travailleuses du sexe quand la police est putophobe, parce que la police ne les croira pas, ou la justice leur demandera sans arrêt de ressasser leurs traumas, parce que l'agresseur est de la famille et qu'elle ne veut pas être désignée comme responsable du fait de vouloir casser la famille, etc, etc, etc), pour que finalement seulement une femme victime sur 10 porte plainte. Ensuite, 60% des plaintes sont classées sans suite. Et beaucoup de viols sont finalement requalifiés en agressions sexuelles (jugés moins grave par l'État) pour que la femme victime ait plus de chance de voir une décision de justice qui aboutit à une peine. L'impunité des violeurs est bien organisée, tandis qu'un violeur est nommé ministre de l'intérieur.



### *Collages féministes Nantes*

Au-delà de tout ça, la prison, la Justice, la police ont le monopôle de la manière dont justice doit être rendue s'agissant des violences que nous subissons car nous sommes des femmes. La police n'intervient pas dans les cas de violences conjugales, mais quand Jacqueline Sauvage tue son mari, qui l'a agressé physiquement et sexuellement elle et ses filles pendant des années et des années, elle écope de 10 ans de taule. Le message est clair : les agresseurs peuvent continuer à agresser, et les victimes doivent s'en remettre à l'État sans garantie de résultat, ou subir en fermant leur gueule.

.....  
: L'abolition de la prison, et bien sur de la justice et de la police, sont  
: des étapes nécessaires pour que les femmes puissent se saisir par  
: et pour elles-mêmes des cas des violeurs, pour que nous puissions  
: réfléchir à nos moyens d'action pour instaurer un rapport de force,  
: pour faire comprendre aux hommes que ce n'est vraiment, mais  
: alors vraiment plus dans leur intérêt de violer. Finalement, pour  
: renverser le patriarcat quoi. Et ça, c'est sans parler des femmes  
: confrontées plus directement à la taule, en premier lieu les femmes  
: incarcérées.  
.....

### ***Les femmes en taule***

Elles constituent entre 3 à 4 % de la population carcérale en France, proportion qu'on retrouve dans beaucoup de systèmes carcéraux dans le monde. Il ne s'agit pas de penser ce pourcentage selon l'a priori misogyne que les femmes ne sont pas capables de commettre des faits répréhensibles pénalement, mais bien de prendre en



compte, d'une part la multitude de formes de contrôle social auxquelles sont confrontées les femmes tout au long de leur vie, qui nous poussent à accepter les règles établies (cela est bien utile notamment pour nous faire intégrer l'ordre patriarcal), et d'autre part car ce sont d'autres formes de contrôle que celle de l'enfermement (suivi socio-psychologique, "alternatives à l'incarcération"...), que la justice va préférer quand il s'agit de femmes qui commettent des délits (la justice nous pensant comme des êtres inoffensifs et forcément influencés voire même en situation de danger).

Les femmes sont moins sévèrement punies par la justice sauf quand il s'agit de faits qui outrepassent leur rôle social de femme, c'est-à-dire de délits ou crimes liés à la conjugalité ou à la maternité. S'agissant de la conjugalité, l'histoire de Jacqueline Sauvage est assez parlante puisqu'elle a été incarcérée pour avoir tué son mari, la pire chose qu'une épouse pourrait faire, une chose à laquelle toute vraie bonne épouse ne songerait même pas. S'agissant des faits liés à la maternité, les infanticides par exemple, la répression est plus forte pour les femmes que pour les hommes. Cela s'inscrit dans l'idée très répandue que ce sont les mères qui tuent le plus leurs enfants. D'une part, cette idée est fautive, il y a certes moins d'hommes condamnés pour infanticide que les femmes mais uniquement car certains se suicident après l'acte (et aussi régulièrement après avoir tué leur femme également), et donc, en réalité, les hommes tuent tout autant leurs enfants que les femmes. Et d'autre part, cela est à mettre en perspective avec le fait que la stricte majorité du travail parental revient aux femmes, aux mères, dans un contexte dans lequel c'est avant tout les mères et les femmes plus généralement qui sont en contact avec les enfants et qui sont souvent abandonnées à ce rôle sans soutien aucun.

Les femmes en prison subissent comme les hommes les violences inhérentes à l'enfermement, les violences de matons, le manque d'accès aux soins, le mitard, les cellules minuscules, les prisons dans un état déplorable... Mais en tant que femmes, elles ont des conditions d'incarcération qui leur sont spécifiques, qui rendent leur

situation encore plus intenable. L'exploitation avec le travail en prison encore moins rémunéré que pour les hommes (alors que les hommes sont déjà payés une misère), l'accouchement menotté, le contrôle de la sexualité encore plus marqué, la précarité menstruelle, et encore plus d'isolement car non seulement les prisons pour femmes ou quartiers femmes, étant plus rares, les éloignent davantage de leurs proches, mais aussi elles sont plus souvent abandonnées par leurs compagnons, le travail de solidarité émotionnelle n'étant pas le fort des hommes... D'ailleurs, qu'en est-il de la situation des proches de prisonnier-es ?

### ***Penser la situation des proches de prisonnier-es***

Quand on se rend devant les portes de prison, il est facile de constater que la majorité des proches de prisonniers qui se rendent en parloir sont des femmes. Les associations d'aide aux proches de prisonniers parlent de quasiment 90% de femmes. Ces femmes sont principalement des compagnes et des mères, mais ce sont aussi beaucoup de sœurs et d'amies. Être proche de prisonnier-e, c'est effectuer un ensemble d'activités qui ont pour objectif le maintien des liens avec leur proche incarcéré.

Activités, ou plutôt devrait-on dire travail, quand l'intégralité de ces activités a toutes les caractéristiques du travail de care (soutien émotionnel) ou du travail domestique (ensemble des tâches liées à la gestion du foyer) : récupérer le linge pour le laver puis le ramener, faire les démarches administratives (pour demander des droits, faire le lien avec les administrations, contacter des avocats...), prendre intégralement en charge ses enfants, être disponible pour soutenir émotionnellement les prisonnier-es via les parloirs, les appels téléphoniques ou encore les courriers...

Le travail de care et le travail domestique sont des formes de travail qui ont été théorisées par les féministes pour visibiliser des activités menées en stricte majorité par des femmes, quand ces activités sont ingrates, non rémunérées et dévalorisées sur tous les aspects. Pour

repandre le concept de patriarcat comme système d'oppression, de domination et d'exploitation des femmes par les hommes, on peut s'attarder sur l'axe de l'exploitation pour penser la situation des proches.

Christine Delphy, qui a posé la définition du patriarcat dont on se sert ici, a présenté l'exploitation domestique comme une base matérielle du système patriarcal. Le travail domestique est fait par les femmes mais bénéficie aux hommes. Pour en revenir à l'institution carcérale, elle soumet les femmes proches de prisonnier-es à un ensemble d'activités coûteuses émotionnellement (angoisses liées à la situation de leurs proches incarcérés, stress lié aux conditions de parloirs etc), physiquement (tâches qui prennent beaucoup de temps et d'énergie) et financièrement (mandats, frais de transports pour se rendre aux parloirs etc). La prison exige des proches plus de travail, elle institutionnalise une exploitation plus forte quand les femmes sont déjà exploitées dans un système patriarcal.

Les proches sont certes majoritairement des femmes, mais la plupart d'entre elles sont également racisées et / ou pauvres. Le travail de proche a certes toutes les caractéristiques du travail gratuit féminin, mais on doit aussi penser ce travail comme ayant des caractéristiques propres aux classes populaires et aux personnes racisées.

Les femmes des classes populaires sont fortement confrontées aux administrations. Elles doivent gérer pour le foyer une grande partie si ce n'est l'intégralité de tous les liens avec les administrations pour bénéficier de logements sociaux, de la CMU, d'allocations et indemnités comme le RSA, les bourses pour les enfants, les APL, ou encore les liens avec pôle emploi etc. Tout ce travail administratif s'ajoute à celui qui n'est pas lié directement à la précarité. Pour survivre, pour avoir un logement, pour nourrir et habiller la famille, l'État soumet les personnes des classes populaires à une surcharge de travail administratif. Et comme il s'agit de prendre soin de la famille, c'est les femmes qui s'y collent. Ce n'est pas anodin que le travail de proche s'inscrive dans cette logique de surcharge en

travail administratif, caractéristique des femmes des classes populaires : pour demander des permis de visites, pour organiser des parloirs et UVF, pour envoyer des mandats, pour aider dans les demandes de droits...

Pour parler des enjeux de race liés au travail de proche, on peut lire ce qu'écrit Bell Hooks, auteure et activiste afroféministe, dans son ouvrage *De la marge au centre*, au sujet de la famille : « Malgré le sexisme présent en son sein, nous [,les femmes noires et pauvres,] pouvons y connaître une dignité, un amour-propre et une humanisation que nous ne vivons pas dans le monde extérieur où nous sommes confrontées à toutes sortes d'oppressions. Nous savons par expérience que les familles ne sont pas que des foyers composés d'un mari, d'une femme et d'enfants, ni même uniquement de liens biologiques. Nous savons aussi que les schémas destructeurs engendrés par des croyances sexistes abondent dans des structures familiales variées. Nous voulons affirmer l'importance profonde de la vie familiale parce que nous savons que les liens familiaux constituent le seul système de solidarité régulier et permanent pour les personnes exploitées et opprimées. Nous souhaitons débarrasser la famille de ses aspects violents créés par l'oppression sexiste, sans dévaluer la vie familiale pour autant ».

On sait que la prison est une institution raciste et classiste, qui s'inscrit dans un système plus global qui broie les pauvres et les racisé-es. On peut ainsi voir le travail de solidarité émotionnelle et matérielle des proches comme une réponse de solidarité entre personnes pauvres et racisées, quand la famille peut représenter, pour reciter Bell Hooks, le seul « système de solidarité régulier et permanent pour les personnes exploitées et opprimées », en l'occurrence ici opprimées par la taule.

Avoir une analyse anticarcérale qui prend en compte la race, le genre et la classe est nécessaire pour parler de qui la prison enferme et de qui y est confronté en tant que proches. Il ne s'agit pas de faire reposer la responsabilité du travail des proches sur les prisonnier-es mais bien sur l'État qui organise l'enfermement des pauvres et des racisé-es. Il ne s'agit pas de mettre l'accent sur l'appropriation individuelle du travail des femmes par leurs proches

incarcérés, mais plutôt sur l'appropriation collective de ce travail par l'institution carcérale et plus globalement par l'État.

### ***Solidarité avec les prisonnier-es et leurs proches***

Être proche de prisonnier-e, c'est voir sa vie profondément impactée par la taule. L'incarcération d'un proche représente souvent la perte d'un revenu pour le foyer, qu'il s'agisse d'un salaire, d'un revenu lié à des activités criminalisées, ou d'allocations comme le RSA. La prison précarise donc non seulement les prisonnier-es mais également leur famille. La prison broie les pauvres les racisé-es, qu'ils et elles soient confronté-es à la taule en tant que prisonnier-es ou en tant que proches. En tant que féministes, on lutte contre la prison car elle protège les systèmes d'oppression de classe, de race et de genre. On dénonce le mépris de l'État pour la vie des prisonnier-es, et pour la vie de leurs proches. On soutient toute forme d'initiative de solidarité avec les prisonnier-es mais aussi avec leurs proches. Pour conclure cet article, on peut reprendre les mots de Hanane, de Femmes en Lutte 93 :

« Les femmes sont le premier système de soutien quand les violences policières touchent les hommes. Mais elles-mêmes elles subissent aussi ces violences toutes en cascade, et on parle jamais des conséquences psychologiques, physiques, financières, morales, des violences du système dans lequel on est [...]. Il est clair que la prison enferme les hommes des quartiers populaires, c'est une réalité, c'est quelque chose qu'on doit dénoncer, mais il n'empêche que malgré cette surenchère, ce traitement raciste etc, il ne faut pas qu'on oublie les femmes en fait. Et trop souvent, on nous présente un peu les femmes des quartiers populaires comme des espèces de mères nourricières, on s'occupe de tout le monde etc. Mais qui s'occupe de nous ? C'est une vraie question à prendre en charge. Il y a un appel à faire au mouvement anticarcéral, au mouvement d'immigration des quartiers populaires : il faut avoir cette lecture féministe pour ne pas oublier les femmes, celles qui soutiennent les familles, mais celles qui sont aussi en prison, dont on parle très peu au final.»

## **Extrait de la prise de parole de Hanane pour Femmes en lutte 93**

**à l'occasion de la Journée AntiCarcérale du 18 janvier 2020**



« Les prisons sont peuplées de noirs et d'arabes, c'est rempli de jeunes des quartiers populaires. Et ça c'est quelque chose qu'il faut continuer à marteler sans cesse. La prison, pour les habitants des quartiers populaires, qu'on y soit confronté directement ou indirectement, c'est un destin collectif possible.

On le sait. Les quartiers, c'est les premiers pourvoyeurs de détenus dans les maisons d'arrêt des grandes villes. Un tiers des hommes des quartiers populaires âgés de 18 à 35 ans vont faire l'expérience de la prison. On en parle très peu, ou en tout cas pas assez, politiquement, de la prison, comme mode de gestion de la misère dans les quartiers populaires par l'État Français. Il faut avoir une lecture anti-capitaliste, parce que c'est un mode de gestion de la précarité, de la pauvreté, des bas salaires. Puis il y a toute une partie de la jeunesse, et des mineurs, on sait pas quoi en faire, et tout ça, ça s'accroît à l'heure actuelle, et il faut donc aussi avoir une lecture raciale du mode de gestion des prisons et du système pénal en France, mais c'est pareil en Angleterre, aux États-Unis etc.

Les quartiers populaires, c'est quand même un taux de pauvreté qui est trois fois supérieur à la moyenne nationale, parce que c'est une société de classe et raciste. C'est ça qui conduit tous nos jeunes derrière les barreaux. Quand ils font l'expérience de la prison, déjà les premières gardes à vue, tout ça, c'est des choses qui font des traumatismes collectifs, que nous après en tant que familles on doit gérer. Qui c'est qui gère les traumatismes dans une famille des quartiers populaires ? Désolée, c'est pas les papas, c'est pas les grands-frères, c'est les daronnes, c'est les grandes-soeurs etc.

Loin de résoudre le problème, la prison ne fait que renforcer, en tous cas quand on parle des problèmes dans les quartiers populaires, notamment la question de ce qu'il appellent la petite, délinquance etc, la prison n'a jamais rien résolu. Pour 10 jeunes qui ont tombé le lundi, la semaine d'après, il y en a 10 autres qui vont reprendre par exemple le business ou toute la gestion dans les quartiers, et c'est un sujet auquel on doit aussi se confronter.

Parce qu'il y a des réponses qui se développent, de solidarité, de gestion par les daronnes justement, de la vie sociale dans un quartier populaire, pour lutter contre tout le désœuvrement auquel est confronté notre jeunesse. En tout cas, la réponse pénale, elle est destructrice. On broie des vies, on broie des familles. En plus de la lecture antiraciste et anticapitaliste, nous on dit qu'il faut aussi une lecture féministe de la question de la prison, parce que pour les femmes et les familles, c'est la triple peine. Perquisition, prison, parloir, a détruit les femmes et les familles qui prennent en charge ces questions-là.

Les femmes sont le premier système de soutien quand les violences policières touchent les hommes. Mais elles-mêmes elles subissent aussi ces violences toutes en cascade, et on parle jamais des conséquences psychologiques, physiques, financières, morales, des violences du système dans lequel on est. Il y a un autre aspect, c'est sortir de la honte, de l'isolement. C'est un truc où on sait que ça va potentiellement nous arriver, mais quand ça nous arrive, on n'ose pas en parler.

Et ça, c'est quelque chose qu'il faut casser parce que la société est trop forte : elle réussit à nous rendre responsables des inégalités qu'elle crée. C'est quelque chose qui est difficile, même moi, qui ait été touchée par ça par rapport à des membres de ma famille, c'est un sujet qui est encore difficile à discuter tranquillement sans que ce soit douloureux. Il est clair que la prison existe des hommes des quartiers populaires, c'est une réalité, c'est quelque chose qu'on doit dénoncer, mais il n'empêche que malgré cette surenchère, ce traitement raciste etc, il ne faut pas qu'on oublie les femmes en fait. Et trop souvent, on nous présente un peu les femmes des quartiers populaires comme des espèces de mères nourricières, on s'occupe de tout le monde etc. Mais qui s'occupe de nous ?

C'est une vraie question à prendre en charge. Il y a un appel à faire au mouvement anticarcéral, au mouvement d'immigration des quartiers populaires : il faut avoir cette lecture féministe pour ne pas oublier les femmes, celles qui soutiennent les familles, mais celles qui sont aussi en prison, dont on parle très peu au final. La situation des femmes détenues, elle est quand même catastrophique, avec tous les isolements qu'on a vus, la précarité. Et comme c'est les femmes qui vont visiter les hommes en prison, l'inverse ne se vérifie pas toujours. Ces femmes sont archi isolées.

On parle souvent de nous comme des femmes victimes lorsqu'on est en prison, mais en fait, des femmes sont des vraies combattantes. On oublie souvent les femmes détenues, y compris dans les milieux militants. Pour nous c'est important d'avoir une lecture anticapitaliste, antiraciste et féministe, de la question de la prison. Qu'on soit confronté à la prison en terme de soutien des membres de nos familles, ou parce qu'on est directement impactée en tant que femmes incarcérée.

En tant que féministes, on doit avoir une lecture très précise de la question des violences faites aux femmes, des viols, des agressions, des harcèlements ; et quelles réponses, en fait, on peut avoir en tant que femmes. C'est important que le féminisme, et que les féministes s'emparent de cette question, mais pas que sur un appel à la pénalisation. Nous, à Femmes en lutte 93, on était contre par exemple le fait de mettre des amendes aux harceleurs de rue, parce qu'on savait très bien qui allait prendre le plus d'amendes : ça allait être les migrants à la chapelle, les gamins de quartiers etc, qui sont toujours perçus comme étant plus sexistes, alors qu'on sait très bien que dans tous les milieux où on va, les hommes sont des cochons.

Mais si on dit que la prison elle reflète la société dans laquelle on est, on ne peut pas juste avoir un positionnement disant la prison détruit les quartiers populaires etc, sans mettre de côté la question féministe. Il y a un vrai enjeu à s'emparer et à lier ces questions parce que sinon, encore une fois c'est les femmes les grandes perdantes, parce qu'on nous demande en plus de soutenir nos familles (on le fait spontanément parce qu'on va pas les laisser en taule comme ça, notre objectif c'est qu'ils sortent le plus vite possible, ou qu'ils n'y aillent pas), encore la question qui s'occupe de nous après.



Il faut qu'il y ait un mouvement radical d'analyse de ce que l'on fait de toutes ces questions : la question de la drogue dans les quartiers, la question des violences sexuelles dans les quartiers. Et pour ça, il faut mettre les femmes des quartiers populaires au coeur du débat, parce c'est elles qui ont les solutions, c'est toujours elles qui sont en première ligne de tout. Et ensuite, on ne peut pas poser la question de détruire les prisons, si on ne pose pas aussi la question de comment détruire cette société capitaliste, raciste, sexiste, homophobe. Et la question c'est qu'est-ce qu'on va construire à la place ? Et nous encore une fois, à Femmes en lutte 93 on est claires, celles qui doivent prendre la parole, celles qu'on doit écouter le plus, celles qui doivent monopoliser le débat, ce sont les femmes des quartiers populaires, parce qu'elle vivent tout. Elles vivent les violences d'État, et en plus elles vivent les violences intra-familiales. On ne fera pas de compromis. »

# JOURNÉE ET SOIRÉE ANTICARCÉRALES DU GENEPI

**En solidarité avec les prisonnièr.e.s et leurs proches !**

**Tables rondes  
Performance  
Concerts  
Cantine solidaire**

Tables rondes Féminisme,  
Antiracisme, Luttés

Performance "Route d'Eyburle  
19140 Uzerche"

Concerts de Leys, Ratur, Kaipy

Cantine des Femmes battantes

**Au Landy sauvage à Saint-Denis / Samedi 18 janvier 2020 / 10h-23h30 / Prix libre**

## **Les proches de prisonnier-es en lutte**

Les luttes de proches existent partout où se trouvent des prisons. Ce texte n'a pas vocation à constituer une liste exhaustive des luttes des proches. Il s'agit de tenter de mettre en avant un certain nombre d'initiatives de la part des proches pour s'organiser entre elles et créer différents types de rapports de force avec l'administration pénitentiaire et plus largement l'État. Ces initiatives sont difficiles à retracer puisque, pour certaines, elles se structurent en dehors de collectifs formels et/ou sont issues de modes d'organisation autonomes. Ce texte ne peut donc prendre en compte qu'une partie des luttes des proches, celles sur lesquelles il existe quelques informations. Une part de ces luttes n'a pas été documentée, ou très succinctement, soit parce qu'il était préférable pour les proches de ne pas le faire, soit parce qu'on a pas jugé nécessaire de s'y intéresser.

Ce texte porte sur les luttes de proches en France même si certains exemples, dans d'autres pays seront évoqués. Si des différences de contexte social et politique sont à prendre en compte, le covid et les mesures soit disant anti-covid prises à l'échelle mondiale ont donné des points communs à nombre d'initiatives de proches, dans des pays différents, qu'il semble pertinent d'aborder.

Plusieurs idées guideront cette réflexion dont le fil rouge demeure les luttes de proches de prisonnier-es. Avant tout, il s'agira de montrer qu'être proche de prisonnier-es, c'est évidemment politique. Dans un second temps, quelques initiatives de lutte de proches permettront de réfléchir à leurs modes d'organisation. Qu'est ce qu'on entend par "luttes de proches"? Quels en sont les modes d'organisation et les spécificités?

### ***Toutes les proches de prisonnier-es sont politiques***

Les proches s'organisent individuellement autour du travail de solidarité émotionnelle et matérielle pour les prisonnier-es : linge, parloirs, lettres, mandats, soutien administratif... Tout est fait pour compliquer chacune des démarches inhérentes à chacun de ces actes de solidarité. Tout est fait pour dissuader les femmes proches de prisonnier-es de se parler entre elles, avec l'épuisement, le temps qui leur est volé par la prison, la honte que la société veut leur faire ressentir, la volonté de ne pas nuire aux prisonnier-es à l'intérieur etc.

Malgré tout ça, les proches ont montré qu'elles pouvaient être solidaires entre elles, qu'elles pouvaient s'organiser collectivement pour se soutenir et soutenir les prisonnier-es. Malgré tout ça, elles sont présentes dans la lutte anticarcérale, et plus globalement dans les luttes féministes, antiracistes et anticapitalistes. Tandis que les proches sont souvent victimisées et vues comme incapables de sortir de ce statut de victime, tandis qu'elles sont continuellement invisibilisées, tandis que leur est nié le statut de sujet politique capable d'agir sur le monde, il est important de voir comment les proches se sont organisées contre la prison et en solidarité avec les prisonnier-es.

Les proches sont soumises à la surveillance de l'administration pénitentiaire et de l'Etat. Ces instances n'acceptent pas les solidarités, que ce soit entre proches ou avec les prisonnier-es, sauf si elles peuvent les contrôler étroitement. Le système carcéral pense se protéger des solidarités qu'il estime "dangereuses" en exploitant les proches à son avantage, en surveillant, en contrôlant et en brandissant la menace (effective) qu'un "écart de conduite" de leur part retomberait sur leur proche incarcéré-e. Pourtant, ce contrôle permanent n'empêche pas l'existence de révoltes de la part des proches, que ce soit par des actes isolés (par le contournement des règles des établissements, par exemple en faisant passer de la nourriture ou des choses interdites) ou bien par des modes d'organisation collective.

Le contrôle dont sont l'objet les proches rappelle leur place cruciale au sein du système carcéral - pour lequel elles sont aussi indispensables que dangereuses -, ne faisant aucun doute sur la peur des administrations face au potentiel de révolte des proches.

### ***Les proches en lutte***

#### ***Luttes de prisonnier-es et luttes de proches***

Tout d'abord, il faut rappeler que lorsqu'on parle des luttes de prisonnier-es, celles-ci sont souvent soutenues ou menées également depuis l'extérieur par les proches. Pendant les mutineries, les proches se rendent fréquemment devant les murs des prisons. Elles peuvent participer à faire sortir les revendications, alerter la presse et/ou les collectifs de soutien, organiser des rassemblements et peuvent ralentir l'intervention des flics (même si cela ne suffit pas à éviter la répression).

Leur présence à l'extérieur des murs, et l'affichage de leur soutien, viennent appuyer le rapport de force que les prisonnier-es tentent d'établir à l'intérieur et sont un moyen de maintenir la pression face à l'administration pénitentiaire. En mars 2020, lors des mutineries qui ont eu lieu dans de nombreuses prisons italiennes, des proches se sont rassemblés devant les murs, ont parfois tenté de bloquer les routes, et dans certains cas se sont confrontées à la police sur place.



*Proches de prisonnier.e.s devant une prison lors des mutineries de mars 2020, Italie. (Source : rouendanslarue.net - "Mutineries, évasions et répression sanglante - Retour sur la situation carcérale italienne")*

Également, il faut revenir sur le fait qu'une part non négligeable de la lutte anticarcérale s'appuie sur des informations fournies par les proches. Quand elles ne sont pas elles-mêmes la source de ces informations, elles peuvent transmettre et diffuser la parole des prisonnier-es à l'extérieur. Le rôle des proches, par leurs propres récits ou en faisant sortir la parole de prisonnier-es, est primordial. Les informations recueillies par le biais des prisonnier-es et des proches, sur les conditions d'incarcération, les violences des matons, le déroulement des parloirs ou encore plus récemment sur les mesures dites anti-covid, sont indispensables à l'existence d'une lutte anticarcérale de terrain, à laquelle les proches participent également.

Aussi, l'accès aux prisons étant de plus en plus surveillé et restreint, les proches constituent avec les prisonnier-es eux-mêmes, parmi les seules personnes à même de dire ce qui se passe réellement à l'intérieur. Au-delà de considérer que ces paroles sont celles de concerné-es par la prison, qu'elles doivent être entendues et diffusées, il s'agit souvent des seules paroles fiables à sortir, en dehors des mensonges habituels de l'administration et de l'Etat. D'autant plus que les rares associations ou organismes autorisés à entrer en prison ont pour la plupart leurs propres intérêts à défendre (financiers, politiques, religieux, etc), qui ne sont pas ceux des prisonnier-es et de leurs proches. Quand bien même certains d'entre eux auraient eu l'intention de critiquer un peu le système carcéral, ils sont priés de jouer le jeu de l'administration pénitentiaire (a minima : la fermer), sous peine de dégager.

Ainsi, les proches soutiennent et participent activement aux soulèvements des prisonnier-es. La proche de prisonnier-es n'est pas une figure de révolte dans l'imaginaire collectif, contrairement au prisonnier - une figure masculine - résistant sur les toits, évadé ou en cavale. On ne connaît pas les noms des proches, leurs luttes ne sont ni racontées ni considérées en tant que telles. Pourtant, tout comme nombre de prisonnier-es, elles contreviennent chaque jour à l'enfermement, à la raideur de ses règlements, demandant des comptes à ceux qui les font respecter.

Les luttes de proches de prisonnier-es sont diverses, par leurs formes mais également par leurs motivations. Certaines formes de contestation peuvent être collectives et s'organiser à l'échelle d'une ou plusieurs prisons, les prisonnier-es et les proches se mettant en contact entre elles pour agir collectivement ou mener une contestation commune. Certains groupes de proches partagent déjà des solidarités, comme les militant-es basques, ce qui explique leur répression et les nombreuses tentatives pour briser leurs mobilisations auprès des prisonnier-es. D'autres groupes se forment spontanément autour d'oppositions communes : autour des conditions d'incarcération, contre les grèves des matons, ou plus récemment contre les mesures dites anti-covid. Certains combats sont menés par une seule famille, pour soutenir leur proche en prison. D'autres se structurent sous la forme d'associations, comme l'illustrent les exemples qui seront cités ci-après.

## *Les associations de proches*

### **Association pour le respect des proches de personnes incarcérées ARPP (2009-2011)**

Le jeudi 16 Octobre 2008 s'est tenue la première assemblée générale de l'Association pour le Respect des Proches de Personnes Incarcérées. Cette association a été créée suite au constat de l'effacement constant de la voix des proches de prisonnier-es. Sur le site de Ban Public, association pour la communication sur les prisons et l'incarcération en Europe, un article porte sur la première assemblée générale de l'ARPP. Voici des extraits de cet article qui reviennent sur les raisons de la création de cette association et sur des propositions de moyens d'organisation :

« Le but premier de l'association est d'aider les familles et proches à faire face aux institutions pénitentiaires et juridiques. Dans un objectif de mobilisation et de fédération des proches pour apporter une unité de parole face à ces administrations et faire évoluer la vision de la société sur les réalités de ce qui se passe devant et derrière les murs. Faire comprendre que cela peut arriver à tout un chacun est une priorité, ainsi que se rassembler pour que notre vision pèse dans la balance et oppose une vraie force de résistance face au rouleau compresseur pénitentiaire [...].

**Comment atteindre ces objectifs ?**

De nombreuses propositions ont été faites durant la réunion :

- Communiquer au maximum autour de la création de l'association : sites internet, radios amies, journaux alternatifs, associatifs, tout support pouvant servir à la diffusion de l'information, local de réunion, numéro d'appel pour les familles, logo etc.
- Financement et médiatisation au travers d'organisation de concerts, de pièces de théâtres ou des témoignages de proches seront mis en scène (projet en cours) d'évènementiel, de débats, de conférences, de projections de films etc.
- Création d'une radio autour du thème des proches de personnes détenues. (Projet en cours)
- Accès à l'information, à des conseils juridiques grâce à une permanence offerte par des avocats dont Delphine Boesel avocate de l'association.

- Faire connaître l'association au plus grand nombre ( tracts, cartes postales dessinées par des personnes détenues, autocollants, transmission de l'information au sortir des parloirs, forums, blogs, films, débats, conférences etc)
- Développer des réseaux en province.
- Création d'un cahier de doléances où remarques, revendications et propositions seraient faites par les proches des personnes détenues, devant et dans chaque prison de France, une sorte « d'état des lieux » mais côté des proches et familles cette fois ci. »

A titre d'exemple, en 2009, l'association lance un appel à mobilisation contre les longues peines. Voici un extrait du communiqué de l'ARPP :

**« LA PEINE DE MORT N'EST PAS ABOLIE. ELLE EST PRONONCEE DANS LES TRIBUNAUX ET APPLIQUEE DANS LES PRISONS.**

En 1789, la république considérait qu'une peine de plus de dix ans d'emprisonnement était un châtiment plus cruel que la mort. Il est largement reconnu que passé un certain temps, la longueur des peines, les Quartiers d'isolement et les Quartiers disciplinaires ne sont qu'acharnement, vengeance, destruction de l'individu. La semaine du 2 au 8 novembre 2009 doit être une semaine de résistance contre la mort lente des perpétués et des longues peines, une semaine de revendication pour les libérations médicales, les libérations conditionnelles...

Abolition des longues peines, des peines de sûreté, de la rétention de sûreté ; abolition de l'intolérable peine de perpétuité.

Abolition des mitards et des quartiers d'isolement, fermeture pure et simple de ces lieux de destruction où les morts suspectes sont de plus en plus nombreuses.

Libération de tous les prisonniers malades et handicapés.

Application du rapprochement familial et affinitaire.

Non à la politique du tout-répressif et à toute forme d'enfermement.  
»

## **Etixerat (1991 - aujourd'hui):**

L'association Etixerat, encore active aujourd'hui, a été créée le 6 Octobre 1991, d'abord sous le nom de Senideak (les proches en basque), porte son nom actuel depuis 2001. C'est une association de proches de prisonnier-es, exilé-es et déporté-es politiques basques. Deux des revendications de l'association de proches sont d'une part la fin de l'éloignement systématique des prisonniers, que ce soit en France ou en Espagne et d'autre part la libération conditionnelle des ancien-nes membres de l'ETA emprisonné-es. Autour de ces revendications, l'association a organisé beaucoup de rassemblements et de manifestations (13 rassemblements et 1 manifestation rien que sur l'année 2019). A l'occasion d'une de ces manifestations, Patricia Velez, membre du bureau de l'association, explique :

« Cela fait déjà 30 ans qu'on a commencé à appliquer de manière systématique la dispersion (des prisonniers). Jamais cette politique n'a eu de sens et de justification mais en ce moment cela nous semble encore plus incompréhensible. Que l'on maintienne encore cette politique alors que Pedro Sanchez (le premier ministre) a dit d'en finir avec ça. Mais il n'y a eu pour le moment que cinq mouvements de rapprochement à quelques kilomètres d'Euskal Herria. Et dans le cas de l'état Français, oui, il y a eu des rapprochements mais dans le même temps ils maintiennent la condamnation perpétuelle et on maintient aussi les mêmes conditions aux prisonniers gravement malades. Ca nous paraît incompréhensible !

Et tout cela avec des risques pour les familles ?

Évidemment, on a déjà 16 morts en 30 ans sur les routes des prisons. Plus de 900 accidents ! Et tous ces accidents qui ont affecté près de mille personnes avec de graves conséquences ! Tout ça, c'est comme la roulette russe ! Chaque fin de semaine, nous parcourons des milliers de kilomètres et tous les ans les statistiques tombent... Ce sont 9 à 10 accidents chaque année... C'est préoccupant et nous voulons dénoncer ça ! »



L'association a aussi organisé avec le collectif Bagoaz et le collectif Bake Bidea en 2017 un tour de France des prisons, pour dénoncer le sort des 62 personnes enfermées à ce moment-là en France et de leurs proches. Les proches se sont ainsi rendues devant les taules de Mont-de-Marsan, de Toulouse, de Marseille, de Poitiers, de Rennes puis de Lille, et ont clôturé ce tour de France avec une manifestation nationale le 5 décembre de la même année à Paris.

### *Les proches sur les réseaux sociaux*

L'organisation des proches un peu plus pérenne ne se résume pas aux associations mais aussi à des initiatives sur les réseaux sociaux pour faciliter les échanges d'informations et d'expériences sur les différentes prisons, les modalités de parloirs, etc...

### **Femmes de taulards**

Le compte instagram Femmes de Taulards se définit comme tel : “le 1er site de Femmes, mère, soeurs de détenus qui vivent la prison par substitution”. “FDT a deux grands objectifs, l'un concerne exclusivement les femmes de taulards, l'autre consiste à faire un travail d'information et de sensibilisation auprès du public extérieur”.

Le compte instagram partage des témoignages de proches de prisonnier-es, les numéros de téléphones de prison, des noms de documentaires sur la taule, des échanges de messages entre proches et prisonnier-es... Les femmes qui tiennent le compte posent aussi beaucoup de questions à destination des proches dans leur story, et elles répondent aux questions des proches. Elles ont par exemple des partenariats avec une avocate qui les aide à répondre aux questions que les proches leur envoient. Elles ont aussi développé un blog qui porte le même nom et qui partage des articles rédigés par des proches de prisonnier-es, comme par exemple un journal de bord d'une proche de prisonnier pendant le confinement.

## **Confession d'une femme de détenu**

C'est le nom d'un autre compte insta dont voici la bio : "Femme d'un détenu longue peine. Noire et banlieusarde. Les réalités du monde carcéral. Solidaire avec tou.te.s les proches de détenu.e.s.". Ce compte partage entre autres, des témoignages de proches de prisonnier-es, des informations sur les différents types d'établissements pénitentiaires, des réponses aux questions pratiques de proches, des informations sur les colis de Noël en période de confinement... Elle y parle également des CRA (Centres de rétention administrative). C'est un des comptes à suivre pour avoir un peu d'aide en tant que proche, comme Femmes de taulards dont il est question juste avant, mais aussi d'autres comptes insta comme le compte Femmes de détenus (en non-mixité sans homme), femmedepriisonnier...

## **FAMILLE ou PROCHE de détenu**

Il existe aussi des groupes facebook d'entraide de proches de prisonnier-es, comme celui qui s'appelle FAMILLE ou PROCHE de détenu : "Que tu sois le père, la mère, le frère, la soeur, le (la) cousin(e), l'ami(e), le mari ou la femme d'un détenu ou si tu es toi-même un ex-détenu, rejoins ce groupe afin d'avoir une petite pensée pour les personnes incarcéré et leur famille qui ont besoin de soutien". Sur ce groupe, il s'y partage des articles qui donnent des infos sur l'actualités sur les taulas, il y a aussi des questions qui sont posées pour par exemple échanger des noms d'employeurs qui recrutent des ancien-nes prisonnier-es, des questions pratiques sur les parloirs (comme l'accès des bébés aux parloirs), sur le linge, le cantinage, les colis de Noël... Il existe beaucoup d'autres groupes Facebook d'entraides entre proches de prisonnier-es : Femmes de détenus pour les grandes peines, Co-voiturages pour proches de détenu(e)s, Femmes de detenus GUERRIERES...

### *L'organisation spontanée des proches*

Si la lutte des proches existe au travers de groupes et autour de la création d'outils de communication ou de partage de ressources, elle peut également prendre des formes plus ponctuelles, souvent en réaction spontanée à l'actualité. Ces initiatives isolées, mais probablement bien plus nombreuses qu'on ne le pense, ne sont pas le fait de groupes de proches réellement constitués, et sont donc peu documentées (quand elles le sont).

Deux aspects des luttes ponctuelles de proches sont à séparer, même si dans les faits elles se complètent : les actes quotidiens de résistance (souvent au contact avec la prison : avant et pendant les parloirs notamment) et les initiatives spontanées de mobilisation (rassemblements, communiqués, procédures judiciaires, pétitions, etc).

Ainsi, il y a d'une part toutes les actions quotidiennes de contestation et de révolte pour tenter d'enrayer la machine carcérale, diverses et impossibles à chiffrer, pratiquées par les proches. Lors des parloirs notamment, les proches ne subissent pas sans broncher, elles résistent et se confrontent à l'ordre établi : par des refus de se plier à l'arbitraire des contrôles, par des transgressions ponctuelles ou fréquentes aux règlements, ou encore par des contestations (individuelles ou collectives) face au comportement des matons, etc. Ces actes de micro-sabotages quotidiens, dont les "techniques" se transmettent entre proches pour mieux contourner les règles, tiennent bien de la lutte, même s'ils sont souvent déniés.

D'autre part, en dehors de ces actes isolés, les proches luttent également à l'extérieur des prisons, sans pour autant former des groupes structurés. Les initiatives ponctuelles dont il est question partent souvent d'une réaction à l'actualité : cela peut parfois donner lieu à la création d'un groupe ou collectif plus pérenne par la suite, mais ce n'est que rarement le cas - comme cela a été dit, l'Etat et l'administration faisant tout pour éviter l'émergence de ce type de groupe.

Ces modes d'organisation spontanés, en réaction à l'actualité, peuvent concerner les proches d'un-e seul-e prisonnier-e, ou bien les proches des prisonnier-es d'une ou plusieurs prisons. Dans le premier cas, qui concerne les luttes autour d'un-e seul-e prisonnier-e, il faut probablement différencier la situation des prisonnier-es déjà militant-es avant leur incarcération - et souvent condamné-es pour cela - et ayant leur collectif en soutien durant le procès puis la détention. La mobilisation autour de ces personnes s'organise plus "facilement" et spontanément autour d'elles.eux, puisqu'elle se fait majoritairement par le biais de collectifs déjà habitués à soutenir des camarades incarcéré-es. Parmi les cas les plus courants de groupes de proches militant-es, il y a les militant-es indépendantistes basques, les militant-es écologistes et certain-es gilets jaunes, qui peuvent profiter d'un soutien plus installé, les proches étant moins isolé-es et souvent d'avantage en capacité d'agir (par le recourt au collectif notamment).

Cependant, l'appartenance à des réseaux militants de certain-es prisonnier-es et de leurs proches peut souvent se retourner contre elles.eux et en faire des cibles pour l'Etat qui les réprime d'autant plus. Ce type de mobilisation autour d'un-e prisonnier-e peut également exister pour ceux qui ne sont pas issu-es de groupes militants bien que cela soit plus difficile à mettre en place et forcément moins relayé et soutenu.

Ces mobilisations - qu'elles existent pour un-e seul-e prisonnier-e ou à l'échelle d'une ou plusieurs prisons - s'articulent autour de plusieurs dénominateurs communs. Le plus souvent, celles-ci émergent en réaction à la dégradation des conditions de détention et de parloirs. Les grèves de matons font partie des facteurs de dégradation brutale des conditions d'incarcération et entraînent souvent l'arrêt des parloirs. Ces grèves se manifestent de manière extrêmement violente vis-à-vis des prisonnier-es et de leurs proches. Il est fréquent que les prisonnier-es et leurs proches tentent de protester contre ces grèves, à l'intérieur par des refus de réintégrer les cellules, à l'extérieur par une présence sur place ou par d'autres biais (communiqués, pétitions, rassemblements, etc). La répression ne se fait pas attendre, dans et hors les murs. A l'intérieur cela signifie l'appel des ERIS - avec toutes les violences que cela suppose, des fouilles des cellules, des confiscations et le recours à tout l'arsenal répressif de l'AP (transfert, mitard, etc). La répression contre les proches qui osent dénoncer les grèves peut se faire directement devant la prison avec la confrontation aux groupes de matons grévistes, mais également dans un second temps, après le rétablissement des parloirs, avec des fouilles abusives entre autres.

En mars 2019, après trois semaine de blocage suite à une grève des matons à la prison de Condé-sur-Sarthe, le syndicat PRP (syndicat composé de proches et d'ancien-nes prisonnier-es) appelle à un rassemblement devant la prison et co-signe un communiqué diffusé sur le site de l'Envolée avec d'autres femmes de prisonniers. A la prison de Rennes-Vezin, en janvier 2018, sept familles de prisonnier-es se rassemblent pour déposer plainte afin de protester contre la privation des droits de leurs proches. S'ensuivent des refus massifs de regagner les cellules de la part des prisonnier-es. L'histoire des luttes contre les grèves de matons montre bien que les résistances s'organisent à l'intérieur comme à l'extérieur des murs.

Très récemment, les mesures dites anti-covid, entraînant l'arrêt des parloirs et par la suite leur déroulement extrêmement contraignant ont été l'objet de nombreux rassemblements et initiatives de lutte de la part des proches. Plusieurs manifestations de proches ont ainsi eu lieu en Belgique, notamment devant les prisons de Huy et de Saint-Gilles, des initiatives également soutenues par le CLAC (Collectif de Luttés Anti-Carcérales). En France, en Italie, en Belgique, et partout ailleurs où des mesures de visites restrictives liées au covid ont été mises en place, les proches se sont organisées en réaction pour réclamer le rétablissement des parloirs.

Enfin, de nombreuses mobilisations émergent suite à la mort d'un-e proche emprisonné-e. L'administration pénitentiaire parle systématiquement de suicides, pour nier sa responsabilité dans ces morts (meurtres des matons, enfermement de personnes à risques, etc). Des prisonnier-es et des proches s'organisent régulièrement pour contester la version de l'administration pénitentiaire et exiger la vérité. Les formes de luttes qui se développent alors sont à la fois spontanées, car en réaction à la perte d'un proche, mais mènent dans certains cas à la création de collectifs.



*Facebook : Association « Idir  
Espoir & Solidarite »*

C'est dans ces conditions que s'est très récemment organisée la mobilisation autour d'Idir Mederres et que l'association "Idir Espoir & Solidarité" a été créée. Idir Mederres, 22 ans, a été retrouvé pendu dans le quartier disciplinaire de la prison de Lyon-Corbas le 9 septembre 2020, à deux semaines de sa sortie. La famille refuse la version officielle, d'autant plus que le témoignage d'un prisonnier contredit la possibilité du suicide. Alors, le 10 octobre, la famille organise une marche

blanche jusqu'à la prison, réunissant plus de 150 personnes. S'en suivra la création de l'association et une mobilisation pour réclamer justice. Voici un extrait de la prise de parole de la tante d'Idir Mederres lors de l'émission de radio de l'Envolée le 2 octobre 2020 :

« On a créé une association, qui s'appelle « Idir Espoir et Solidarité ». On va pas lâcher. J'ai besoin de témoignages de personnes qui sont détention, ou d'anciens détenus. On a besoin de soutien. On n'est pas en guerre. On veut que la vérité éclate. Pour Idir, paix à son âme. Et pour toutes les autres personnes qui sont en détention. »

De la même manière que la police tue, la prison tue, et l'administration pénitentiaire couvre ses matons. Face à cela, il ne reste que les proches pour se mobiliser et lutter, souvent avec l'aide des prisonnier-es qui apportent leurs témoignages, se rendent aux rassemblements s'ils.elles le peuvent ou participent depuis l'intérieur des murs en criant leur soutien aux collectifs en lutte.

Parmi les nombreuses initiatives plus ou moins documentées, on peut penser au rassemblement spontané devant la prison de Fleury-Mérogis suite au décès de Lucas Harel, 21 ans, en juillet 2018. En 2014, le collectif Justice pour Deniz avait organisé deux rassemblements (avec plusieurs centaines de personnes présentes à chaque fois) devant Fleury-Mérogis et le palais de justice de Melun, suite à l'hospitalisation dans le coma puis à la mort de Deniz Aydin, 21 ans, qui venait d'être transféré à Fleury. Enfin, on peut penser au combat du collectif Justice pour Angelo, particulièrement actif au travers d'Aurélie Garand, la sœur d'Angelo, ce dernier ayant été exécuté en mars 2017 par le GIGN parce qu'il n'avait pas regagné la prison de Poitiers après une permission.



*Collectif Justice et vérité pour Angelo, 2020. (Facebook : Justice pour Angelo)*

D'une manière très similaire à l'organisation des collectifs "justice et vérité" vis-à-vis des crimes policiers, les proches de prisonnier-es s'organisent face aux meurtres en prison et aux mensonges de l'administration pénitentiaire.

Pour conclure, les luttes de proches ne doivent pas être séparées de celles des prisonnier-es, qu'elles soient issues d'initiatives individuelles ou d'un collectif constitué. Soutenir les proches de prisonnier-es, ça passe aussi par soutenir leurs luttes. Les collectifs et associations anti-carcérales doivent être davantage solidaires des initiatives de proches, en apportant du soutien matériel, en se rendant aux rassemblements organisés, en relayant leur paroles...

**Soutien à toutes les proches de prisonnier-es !**



Manifestation de familles devant Fleury-Mérogis en mai 1985.

*Photo tirée du livre A ceux qui se croient libres*

*Manifestation en solidarité avec les mutineries de prisonnier-es de Fleury  
en mai 1985*

## **Témoignage de Charlotte**

### **Brèves de prison**

Mon petit ami est incarcéré depuis six mois à la prison de Fresnes. Je ne m'y attendais pas, je n'avais aucune raison d'envisager que ça puisse arriver. Et puis ce genre de drame, on pense toujours que ça n'arrive qu'aux autres... Il a d'abord « disparu », avant que j'apprenne quelques jours plus tard qu'il était en garde à vue, puis qu'on m'annonce, le lendemain, qu'il avait pris trois ans ferme. Ça a été un choc terrible. Sur le moment on ne raisonne pas, je n'ai pas pensé tout de suite aux remises de peine, à la possibilité d'un aménagement de peine qui le ferait sortir plus tôt. J'étais juste abasourdie par ces deux mots : « trois ans ». Je me suis sentie punie sans savoir pourquoi, avec, en plus de l'inquiétude et de l'empathie pour ce qu'il pouvait être en train de vivre, le sentiment qu'on me volait à moi aussi trois années de ma vie. Un sentiment de révolte et de totale impuissance.

Quand j'ai reçu sa première lettre, ça a été un grand soulagement. J'ai compris qu'il était bien vivant. Malgré moi, j'avais commencé à parler de lui à l'imparfait. Et c'est vrai qu'il a fallu faire un deuil : celui de notre relation telle qu'elle existait jusqu'à présent. Tout ce qu'on ne peut plus faire ensemble, tout ce qui paraissait anodin sur le moment et qui nous semble, maintenant que ça nous est interdit, tellement important.

En lisant cette première lettre j'ai su aussi que la prison ne mettrait pas fin à notre relation, à elle seule elle n'y parviendrait pas. Cette relation prendrait une forme nouvelle (d'une certaine façon elle s'est approfondie grâce aux lettres) et il y aurait beaucoup de frustration, bien sûr, mais on serait plus forts que la prison.

.....  
Les premières semaines sont vraiment dures pour les proches : on n'a pas encore bien réalisé ce qu'il se passe et il y a des tas de démarches à faire en urgence, et c'est assez difficile de savoir comment il faut procéder, que ce soit pour les demandes de permis de visite, le linge et les objets qu'on a le droit d'apporter, les mandats... Le Centre Pénitentiaire de Fresnes est difficile à joindre par téléphone (on peut passer des journées à tenter vainement de joindre le service des parloirs !) et il n'a pas de site internet où trouver facilement les informations.  
.....



Une des choses les plus difficiles quand on a un amoureux ou uneoureuse en prison, c'est la difficulté à communiquer. On s'écrit mais il y a un décalage de plusieurs jours. Il a fallu attendre presque deux mois avant qu'il ait l'autorisation de me téléphoner, deux mois avant que j'obtienne mon permis de visite. On sait que les lettres sont lues, les appels enregistrés, les parloirs surveillés. Il n'y a plus aucune réelle intimité. Téléphoner lui coûte cher et n'est possible qu'à certains moments de la journée. Moi je ne peux pas l'appeler, si j'ai quelque chose d'important à lui dire, il faut attendre le prochain parloir.

Étant condamné, il n'a droit qu'à une visite par semaine, tous visiteurs confondus. Il faut donc alterner avec sa famille, ou ses amis, et parfois ne pas se voir pendant des semaines. Les parloirs sont toujours une épreuve difficile. L'attente – pour passer les portiques (après avoir laissé toutes ses affaires à l'exception de sa pièce d'identité dans des casiers), puis dans une première salle, puis dans une deuxième salle, puis à l'intérieur des boxes avant que les prisonniers arrivent, et encore après qu'ils soient partis, le temps qu'ils soient fouillés, toujours enfermés dans ces boxes étroits et oppressants - semble interminable. A Fresnes, les locaux sont d'une vétusté hallucinante : on a du mal à croire qu'on est en France en 2020. Il arrive de croiser des rats dans la cour qu'il faut traverser. Dans le couloir qui mène aux boxes il flotte toujours une odeur nauséabonde, les murs sont délabrés. Les boxes sont minuscules, on y tient à peine à trois. Et sales, il y a des chewing-gums collés, parfois des mouchoirs traînent par terre. Des tâches suspectes aux murs que j'évite d'effleurer tant ils me dégoutent.

Les parloirs sont une expérience étrange et paradoxale pour les couples : l'exiguïté du lieu, sa fausse intimité (on peut à tout moment être observés par les surveillants à travers deux vitres en hauteur) et la frustration accumulée invitent très fortement aux étreintes plus poussées, mais on sait que c'est interdit et que si l'on se fait surprendre, ils peuvent supprimer notre permis de visite. C'est parfois presque une torture de se trouver tiraillé entre le désir et le risque de ne plus se voir, pour un moment aussi fugace. C'est une manière de culpabiliser très infantilisante, alors que la frustration sexuelle en prison est tellement destructrice. Mais les parloirs sont aussi des moments très intenses.

J'ai du mal à croire qu'en 2015 il y avait encore des murets pour empêcher les contacts physiques, ça me paraît insupportable. On pense à tout ce qui pourrait être encore pire pour relativiser : si on ne pouvait pas se toucher, s'il avait pris beaucoup plus, s'il était transféré loin de Paris...

Quand on a son copain en prison, il y a aussi le jugement des autres. Ceux qui s'inquiètent pour moi et redoutent le « syndrome de l'infirmière », ne comprennent pas que je reste dans une relation si particulière et compliquée. D'autres, admiratifs, me félicitent au contraire pour mon courage et « tout ce que je fais pour lui ». Mais ça rejoint finalement le premier type de réaction, et dans les deux cas je pense qu'on se trompe. Aucun esprit de sacrifice dans mon choix, il me paraît aussi égoïste qu'il doit l'être : c'est pour tout ce qu'elle m'apporte de positif et de joie, malgré les difficultés concrètes et psychologiques dues à l'emprisonnement, que je poursuis la relation.

Mais c'est quand-même intéressant, et assez révélateur des constructions sociales de genre, de constater que les femmes continuent de soutenir bien plus fréquemment leurs compagnons incarcérés que l'inverse.


Mon ami a la chance d'être armé de beaucoup d'humour (noir) et depuis le premier jour de son incarcération, il raconte son quotidien et ses états d'âme sous formes de strips de trois cases. Il me les envoie au fur et à mesure et j'ai créé un blog pour les publier :

<https://brevesdeprison.tumblr.com>

Avec ce blog on a tous les deux l'impression de transformer un peu cette situation cauchemardesque par la créativité et le témoignage. De cette manière aussi, on gagne contre la prison !



LES LETTRES, C'EST BIEN  
POUR EXPRIMER DES CHOS,  
TOUÏ SA...



SIKI ENCORE SON  
OPÈRE SUR MOÏ K'PRES  
LE PAROLIK DE TALKER.



... MAI LAÏ JE VIEND  
D'AVOIK MIV AVI PARLOIK  
AVEÏ MA LOÏRNE



C'EST DÉCIDÉ - JE NE  
L'AVE PAS RENDANÏ UNE  
SEMANCE ...



EH TOI QU'ES DEHORS!  
ÉCRIVE BIEN: UN TACIN  
ÇA VAUT MILLE MOTS ET UN BISOÏ  
SANS ÇA L'AMÈNE C'EST PAS UN "RENCH KIKI"  
"LAI".



... APRÈS RÉFLEXION, PEU ÊTRE JUSTE  
ÇAÏS UN SOÏR OU DEÏK. LES PUNTIÏS  
ET TÏÏS FONT PAS DANS LE ROTTANTISME  
"LAI".

2/1/10

<https://twitter.com/brevesdeprison>

<https://www.facebook.com/brevesdeprison>

<https://www.instagram.com/breves.de.prison/>

## **« Il avait pas à y être, ils auraient pas du le laisser là »**

Le 4 mai 2020, ça faisait 4 ans que Nacer s'était suicidé. Il avait été enfermé dans la prison de Saint-Brieuc. Cette maison d'arrêt est connue pour enfermer au-dessus de ses capacités : 58 cellules pouvant théoriquement incarcérer 72 personnes. En réalité, 157 personnes y étaient enfermées au 1<sup>er</sup> janvier 2020 ce qui fait une taule remplie à 218% . Cet article est écrit suite à l'audience des proches de Nacer contre la ministre de la justice en février 2020 au tribunal administratif de Rennes. Bien sur, la ministre n'était pas là, en fait y'avait même aucun représentant de l'Etat.

La procédure épuisante pour combattre l'Etat en faisant reconnaître sa responsabilité dans cette situation, elle a duré 4 ans. 4 ans pour que justice soit rendue. On ne le dit jamais trop, y'a deux temps dans la justice, celui des riches et des blancs, et celui pour les autres. Marion, qui était la compagne de Nacer, elle visibilise cette situation et la dénonce parce qu'elle ne veut plus que ça recommence, elle veut que ça ne se reproduise pour personne.

Donc Nacer, comme plein de taulards avait un travail, un logement, une compagne, des enfants. En clair, toutes les garanties que la société impose pour être reconnue comme assez stable et être présent le jour de son procès. Quand les 4 mois fermes sont tombés, Marion était déjà enceinte. Pendant que Nacer était en taule, elle a accouché prématurément, à 6mois et demi de grossesse seulement. Le bébé était en néonate, le père en taule. Au bout de 8/9 jours de prison, Nacer il mangeait plus, il a perdu 10 kg en prison, il ne se voyait plus sortir de la taule, et ne supportait pas d'être enfermé.

Quand il a été enfermé, au début, en mars, ils étaient 3 dans la cellule puis Nacer il s'est retrouvé tout seul dans la geôle. Il s'est suicidé par pendaison dans la nuit du dimanche au lundi 2 mai, il avait 26 ans. Marion était inquiète et a tout fait pour alerter l'institution de l'état de Nacer ! Le mieux aurait été la libération mais elle n'est de toute façon jamais envisagée dans ce genre de situation. La réponse qui lui a été donnée c'est qu'il avait été mis sous surveillance rapprochée (c'est-à-dire que les matons passent plus souvent, toutes les heures au niveau de la cellule), ce qui était faux ! En fait l'enquête interne dit qu'il n'y a pas eu de « ronde d'œilleton », mais juste des « rondes d'écoute ». Cela signifie qu'entre 19h30 et 5h, il n'y avait pas de rondes visuelles.



## **Répression de la solidarité avec les proches de prisonnier-es**

Christine Ribailly, ancienne prisonnière et militante anticarcérale en révolte, était convoquée au tribunal de Gap le jeudi 12 mars 2020. Le motif de sa comparution au tribunal : avoir renvoyé un objet de type rond au dessus de la maison d'arrêt de Gap, une balle de pingpong. Pourtant, lors de l'audience, les motifs d'accusation discutés n'avaient rien à voir avec cette balle de ping-pong.

On en vient là aux réelles raisons qui ont poussé le procureur de Gap à ne pas classer sans suite ces faits, des raisons éminemment politiques. En effet, Christine fait partie de l'équipe du Café Taule, un groupe anti-répression qui assure des permanences devant la maison d'arrêt de Gap depuis bientôt un an afin de soutenir et d'informer les familles de proches de prisonniers mais aussi de partager et récupérer des infos sur ce qui se passe en taule.

C'est donc une membre de cette équipe qui a été poursuivie pour avoir refusé de donner sa signalétique lors d'une garde à vue, rendue par la suite illégale, et pour s'être rebellée lorsque les 7 gendarmes lui ont mis de force les menottes lors de son interpellation (c'est sûr que Christine était une grande menace face à 7 keufs sur-armés). Et cette fameuse balle de ping-pong n'a même pas été évoquée... En fait, ces poursuites ne sont qu'un prétexte pour ordonner une interpellation avec violences et obtenir des motifs valables de poursuites. Les réelles motivations de l'interpellation de Christine sont donc la distribution de café, la discussion, l'entraide, et le soutien aux enfermés-e-s et à leurs proches à l'extérieur.

***Puisque l'un des buts de la taule c'est d'isoler les gens, une solidarité entre proches et enfermés.e.s ça ne plait pas à l'administration pénitentiaire***

On est face à un procès qui ne dit pas son nom. On se retrouve face à une juge qui trouve le dossier de Christine "intéressant" parce qu'elle n'en voit pas souvent des casiers de femmes avec autant de mentions. En fait, cette juge elle se présentait surtout comme "la police de l'audience", elle suspendait l'audience car il y avait du son dehors, du son pour Christine, du son contre les prisons, et ça, aux portes du TGI, ce n'était pas acceptable.

Du coup, Christine a été muselée, il fallait qu'elle montre qu'elle avait fauté. Il fallait qu'elle courbe l'échine devant la justice car c'est ça que la justice veut, à travers les juges et les procureurs : qu'on ferme notre gueule. Christine, comme plein d'autres qui se retrouvent confronté-e-s à cette mascarade raciste, sexiste et classiste, voulait faire un pladoyer politique, un pladoyer contre ce système, mais elle n'a pas pu.

Pourquoi ? Parce que la GAV a été déclarée illégale. Pourtant, cette GAV Christine elle l'a subi dans son corps et dans sa tête. Alors c'est vrai, que "ces pas très malins de gendarmes" n'avaient pas respecté la procédure, soit l'appel aux proches. Mais en fait, Christine, ça l'a frustrée. C'était le personnage central de la pièce, celle qui devait pouvoir avoir la parole pour critiquer ce système. Eh bien non, elle en a été refusée, réduite à la posture habituelle et exigée des accusé.e.s : celle de fermer sa gueule quand des gens qui ne te connaissent pas (juges, procureurs, avocats), décident de façon moralisatrice et condescendante de la manière dont va se dérouler le procès et de quelle sanction tu vas écoper.

La sanction ne commence pas à l'issue du tribunal mais plutôt dès que le processus judiciaire est enclenché. Les perquisitions, les gardes à vue, les procès etc, toutes les violences que ça représente et les traumatismes que ça crée. Même si Christine n'a pas eu de condamnation, elle a été sanctionnée, confrontée à ce système répressif de force, sans qu'aucune marge de manœuvre lui soit laissée. Elle n'a pas été condamnée, mais ce n'est que partie de pingpong remise car le procureur et ses sbires ont le café table dans leur ligne de mire.

Et comme nous l'avons affiché sur le TGI pendant cette journée :  
**CREVE LA TAULE !**

A la fin de cette journée, les soutiens à l'équipe du Café Taule se sont rendu-e-s devant l'entrée de la maison d'arrêt pour faire une partie de pingpong symbolique (la prison est dans le centre ville de Gap). Bruyante comme il fallait pour espérer que cela soit entendu derrière les hauts murs, cette partie de pingpong a été accompagnée de feux d'artifices. Et comme nous l'avons affiché sur le TGI pendant cette journée : **CREVE LA TAULE !**

Lien vers la brochure "Pour les proches de prisonniers de la maison d'arrêt de Gap" :

<https://valleesenlutte.noblogs.org/files/2020/01/brochure-prison.pdf>



<https://valleesenlutte.noblogs.org/>



